

plus désavantageuse encore que celle-ci. L'Intercolonial traverse un territoire ayant une population nombreuse. Une grande partie de ce territoire est située dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Il y a sur son parcours plusieurs villages, villes et cités donnant du trafic; mais sur le parcours du chemin de fer de la baie d'Hudson il n'y a ni colons, ni voies ferrées tributaires.

J'ose dire que, si le Gouvernement exploite lui-même ce chemin, cette exploitation accusera, chaque année, un déficit de plusieurs millions. Il vaudrait beaucoup mieux permettre à une compagnie de construire le chemin; de lui accorder toute l'assistance nécessaire; mais si le Gouvernement le construit, il devrait, au moins, suivant moi, le faire exploiter par quelqu'une des trois grandes compagnies—savoir la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; la compagnie du "Grand-Tronc-Pacifique", ou la compagnie du "Canadian Northern"—qui possèdent plusieurs lignes tributaires pouvant procurer du trafic au chemin de fer de la baie d'Hudson. La compagnie qui l'affermierait pourrait, peut-être, faire de ce chemin une entreprise se soutenant elle-même sans subvention. Mais si le chemin de fer de la baie d'Hudson doit être construit et exploité par le Gouvernement, il s'ensuivra une perte continue pour le pays. Le Gouvernement, j'en suis sûr, y regardera à deux fois avant de se décider à exploiter, lui-même, ce chemin, vu les conséquences que je viens d'indiquer.

Je suis très heureux de voir dans le discours du trône la constatation de la grande prospérité du pays. Tout le monde en est content. S'il y a quelque chose que l'ex-gouvernement peut constater avec orgueil et satisfaction, c'est bien le fait que, pendant les quinze années qu'il a présidé aux destinées du Canada, cette période a été une ère de prospérité qui n'a pas eu son égale dans le monde entier. Je ne prétends pas que l'ex-gouvernement ait le droit d'attribuer à sa politique toute cette prospérité. La pluie est tombée; le soleil a lui; les moissons ont été abondantes; le peuple a été laborieux, content et heureux; mais je dis ceci, et personne ne me contredira: la politique conçue par l'ex-gouvernement et

suivie par lui a contribué dans une grande mesure à la prospérité dont le pays a joui. Voyez les résultats de la politique de l'ex-gouvernement, depuis son arrivée aux affaires, en 1896, jusqu'à sa retraite, en 1911; voyez les lois qu'il a fait adopter—pour l'approfondissement des canaux et des ports; pour l'amélioration des voies de transport entre l'Est et l'Ouest; pour la construction du chemin de fer Transcontinental national; pour accorder un traitement de faveur ou privilégié à la vieille Angleterre—concession que le Canada seul a faite à l'Angleterre—ainsi que d'autres lois proposées par lui pour développer le commerce et la prospérité du pays.

Pouvez-vous m'indiquer dans les états de service de l'administration qui précéda le régime libéral, une seule chose qui ait contribué à la prospérité du pays autant que l'ont fait les établissements ou entrepôts frigorifiques créés par l'ex-ministre de l'Agriculture? En 1896—je m'en souviens—nous ne pouvions pas exporter en Angleterre nos denrées périssables. Sous le régime précédent on a, il est vrai, essayé de transporter ces denrées dans des navires pourvus de compartiments frigorifiques; mais la glace dont on se servait pour cet objet fondait avant que les vaisseaux fussent sortis du port. Les denrées emmagasinées dans ces compartiments se détérioraient durant le trajet, et cela au point de n'être plus présentables sur le marché. L'ex-gouvernement aborda cette question. Il a amélioré le système frigorifique en substituant à la glace la ventilation artificielle ou mécanique. Les wagons de chemins de fer, et les navires à vapeur ont été pourvus de compartiments ainsi ventilés; puis l'ex-gouvernement a fait établir en Angleterre des entrepôts pourvus d'un système de ventilation analogue. De sorte que, dans ces conditions, les denrées périssables et les produits de nos fermiers ont pu, depuis, atteindre le marché anglais dans un état parfait de conservation. Nos producteurs se sont ainsi trouvés capables d'expédier leurs denrées dans toutes les parties du monde sans que ces denrées fussent détériorées durant le trajet et ils ont pu obtenir, par la suite, le plein prix pour ces denrées, tandis que, dans le même temps, les consommateurs ont obtenu ces mêmes denrées à un prix plus réduit qu'au-